

Le métissage linguistique dans les romans d'Amin MAALOUF

La notion de « bilinguisme » désigne l'usage de deux langues par un individu ou par une population sur un même territoire. Certaines difficultés langagières tendent ainsi à s'imposer : celle de la situation linguistique complexe et celle se rapportant au phénomène socio-culturel du pays dont il s'agit. Le bilinguisme est fréquent dans les œuvres littéraires d'Amin Maalouf qui a choisi de s'exprimer en français sans renier sa langue maternelle. L'origine de ce bilinguisme littéraire tient essentiellement au phénomène du contact des langues et des cultures, phénomène socio-linguistique qui reste toujours vivant au Liban.

Les différentes étapes historiques qu'a connues ce pays ont favorisé la pénétration de la langue française qui s'est mêlée à la culture indigène du pays. Malheureusement, le français a pu conserver sa place privilégiée et il est arrivé à concurrencer l'arabe. Supposé être étranger, le français s'est transformé en langue « maternelle » pour certains écrivains libanais pour qui l'arabe est devenu langue « étrangère ». Cette situation se révèle dans les romans de Maalouf truffés de calques et d'emprunts d'origines diverses : arabe, turque, persane et anglaise. La langue arabe, langue indigène de l'auteur, domine nettement les autres langues. Elle révèle un style marqué de couleurs orientales qui ne peuvent qu'impressionner le lecteur occidental.

Mais une telle situation pose des problèmes linguistiques en passant d'une communauté linguistique à une autre. Dans cet exposé, nous tiendrons compte de l'aspect important des difficultés langagières qu'engendre le bilinguisme, et nous décrirons les faits linguistiques observés sur les plans sémantique et socio-linguistique des emprunts et des calques qui figurent dans les huit romans de Maalouf cités toujours chronologiquement : *Les Croisades vues par les Arabes*¹, *Léon l'Africain*², *Samarcande*³, *Les Jardins de lumière*⁴, *Le Premier Siècle après Béatrice*⁵, *Le Rocher de Tanios*⁶, *Les Échelles du Levant*⁷ et *Le Périple de Baldassare*⁸

¹ Amin, MAALOUF, *Les Croisades vues par les Arabes*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1983.

² ID., *Léon l'Africain*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1986.

³ ID., *Samarcande*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1988.

⁴ Amin MAALOUF, *Les Jardins de lumière*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1991.

⁵ ID., *Le Premier Siècle après Béatrice*, Paris, Grasset, 1992.

⁶ ID., *Le Rocher de Tanios*, Paris, Grasset, 1993.

⁷ ID., *Les Échelles du Levant*, Paris, Grasset, 1996.

⁸ ID., *Le Périple de Baldassare*, Paris, Grasset, 2000.

1. La disparité des emprunts

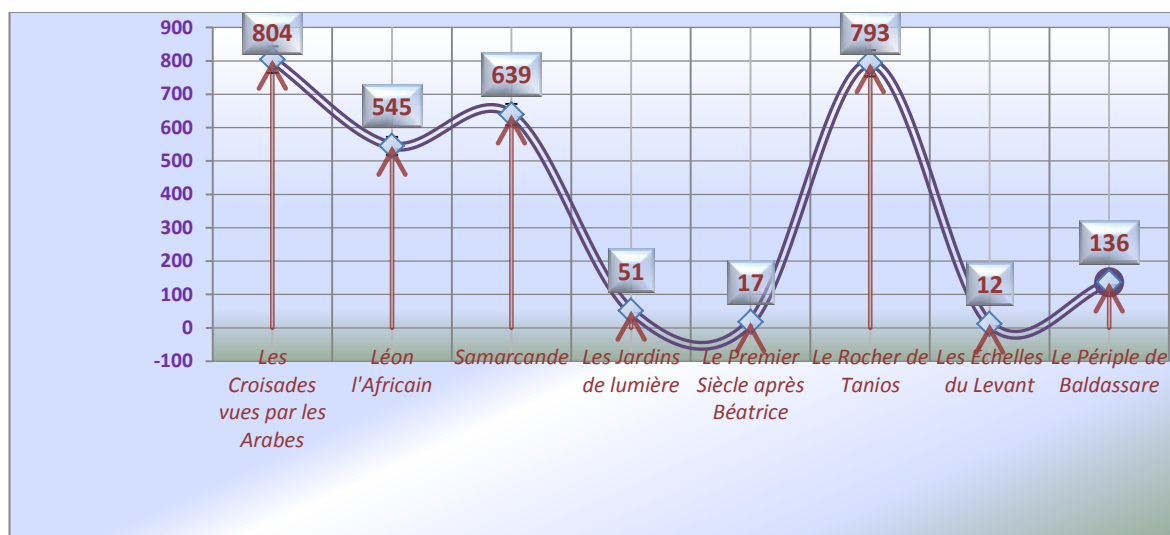
Amin Maalouf ne cesse de fasciner ses lecteurs par sa langue teintée de couleurs orientales. Louis DEROY définit l'emprunt comme suit :

Le linguiste qui traite des emprunts fait penser à un policier du service des étrangers. Si, dans beaucoup de cas, sa besogne est relativement facile, il en est d'autres où l'enquête se resserre si bien que le policier se change en détective. Sans doute le flair du limier importe beaucoup¹.

Ces emprunts varient dans ses romans, fréquents dans certains et rares dans d'autres. Il a fallu analyser l'évolution des mots dans chaque roman à part, de les comparer afin de dégager la répartition des emprunts dans tous ses romans et d'expliquer les raisons de cette variation. Mais la grande difficulté dans ce travail était dans l'inventaire des mots étrangers dans les 8 romans de centaines de pages : cet inventaire a été effectué d'une manière personnelle et manuelle parce qu'il n'y a pas de version électronique pour les romans de Maalouf, contrairement aux romans de quelques écrivains célèbres.

2. Les emprunts en déséquilibre :

Comparons l'évolution de ce langage étranger dans tous ses romans :



Le graphe montre que *Les Croisades vues par les Arabes* est celui qui contient le plus grand nombre de mots étrangers (804 mots). *Le Rocher de Tanios* occupe la seconde place avec 793 mots, suivi de *Samarcande* avec 639. La 4^e place est occupée par *Léon l'Africain*, 545 mots, suivi par *Le Périple de Baldassare* avec 136. *Les Jardins de lumière* contient seulement

¹ Louis DEROY, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 18.

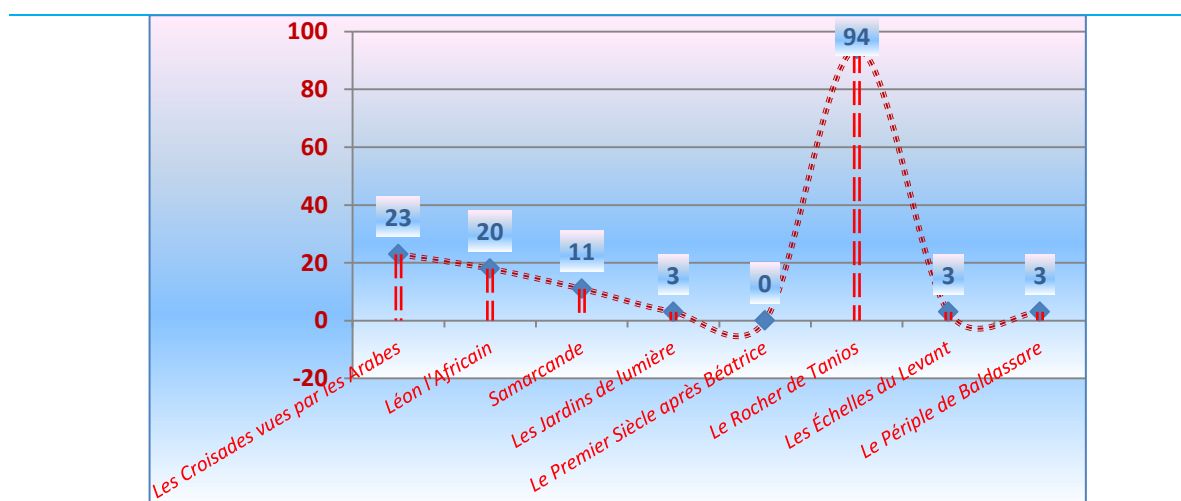
51, *Le Premier Siècle après Béatrice* 17, enfin *Les Échelles du Levant* 12. Les résultats montrent que l'écriture d'Amin Maalouf se caractérise par un mélange linguistique mettant en relief un entrecroisement entre le monde occidental et le monde oriental. Le brassage de plusieurs cultures montre que Maalouf rêve d'une société pluri-culturelle, d'un pays qui s'enrichit grâce à la diversité de ses habitants, de ses langues. Maalouf le dit bien dans *Les Échelles du Levant* :

Cet âge où les hommes de toutes origines vivaient côte à côte dans les Échelles du Levant et mélangeaient leurs langues, est-ce une réminiscence d'autrefois ? est-ce une préfiguration de l'avenir ? Ceux qui demeurent attachés à ce rêve sont-ils des passésistes ou bien des visionnaires ? Je serais incapable de répondre. Mais c'est en cela que mon père croyait. En un monde couleur sépia où un Turc et un Arménien pouvaient encore être frères¹.

3. Disproportion du langage substitué

L'analyse montre que la langue française dans les romans de Maalouf, renferme aussi des phrases calquées sur la langue arabe et plus fréquemment sur la langue libanaise telles que : « on meurt seulement lorsque l'huile de sa lampe de vie est épuisée », « منموت بس يخلصوا زيتاتنا », (*Les Échelles du Levant*), « ma tête est lourde comme la meule du pressoir », « راسي ثقيل مثل حجر المعصره », « l'ornement du village », « زينة الضيعة », « il t'a donné le reste de son âge », « عطاك بقية عُمره », (*Samarcande*), « Quiconque prend ma mère devient mon beau-père », « مين ما أخذ إمّي صار عمّي », (*Léon l'Africain*).

Comparons l'évolution des calques dans tous les romans :



Évolution de calques dans tous les romans de Maalouf (155 calques)

¹ Amin MAALOUF, *Les Échelles du Levant*, p. 49.

Le graphe montre que l'ordre que suivent les calques est décroissant jusqu'au sixième roman *Le Rocher de Tanios*, qui en contient le plus grand nombre, soit 94 phrases et expressions calquées sur le langage libanais. C'est le seul roman dont l'histoire se déroule au Liban. Maalouf est marqué par son passé et ses origines au point qu'il utilise un langage hybride facile à comprendre par un bilingue et difficile à saisir par un monolingue. Quels sont les calques les plus récurrents et se répètent dans deux ou plusieurs romans ?

	<i>Les Croisades vues par les Arabes</i>	<i>Léon l'Africain</i>	<i>Samarcande</i>	<i>Les Jardins de lumière</i>	<i>Le Premier Siècle après Béatrice</i>	<i>Le Rocher de Tanios</i>	<i>Les Échelles du Levant</i>	<i>Le Périples de Baldassare</i>	Total des occurrences	Taux de pourcentage
prince des croyants	20	1	5	-	-	-	-	-	26	55%
Dieu [le Très-Haut] [le Ciel] prolonge la [sa] [ta] vie	-	1	-	1	-	4	-	-	6	12%
par le sol qui recouvre mon père	-	2	1	-	-	-	-	-	3	7%
[la] paix [soit] sur lui [Lui]	2	1	-	-	-	-	-	-	3	7%
Pierre sur Pierre	-	-	1	-	-	2	-	-	3	7%
il t' [mon épouse vous] a donné le reste [restant] de son âge	-	-	1	-	-	1	-	-	2	4%
elle [ce dernier] était blême comme une branche [un épi] de curcuma	-	1	-	-	-	1	-	-	2	4%
Dieu le maintienne [puissent-ils demeurer pour toujours] au-dessus de nos têtes	-	-	-	1	-	1	-	-	2	4%
TOTAL										
des calques sans répétitions 8	22	6	8	2	0	9	0	0	47	

4. La représentation complexe du monde

4.1. Le privilège du nom

Chaque langue met à la disposition de ses locuteurs un certain nombre de lexies qui permettent de décrire l'univers dans lequel le monde évolue. En effet, l'intégration d'une lexie dans une phrase passe par sa classification dans les parties du discours. Dans les romans de

Maalouf, l'étude de la classification grammaticale¹ des mots étrangers montre la prépondérance de la catégorie du nom, soit 99% du total des emprunts, à part les emprunts phraséologiques.

Le nom aide l'encodeur à mieux entraîner le lecteur dans le monde qu'il dessine dans ses romans, parce que c'est une catégorie qui représente un objet, une personne, un rang social, une couleur locale...concrets, réels, autonomes qui ne sont pas soumis à des règles grammaticales ayant des relations syntaxiques, et ne montrent pas un jugement ou une opinion comme le fait l'adjectif qui ne constitue que 3 à 4 % du total.

4.2. La spécificité de la couleur locale

Nous n'empruntons généralement que ce dont nous avons besoin. Selon Louis DEROY, il existe deux types d'emprunt : « l'emprunt de nécessité² » et « l'emprunt de luxe³ ».

Louis DEROY, dans son ouvrage *L'emprunt linguistique*, expose les raisons qui justifient les variétés de l'emprunt de nécessité et celles de l'emprunt de luxe. En voici quelques-unes : d'abord, on emprunte des noms d'objets et de techniques inventés par d'autres nations plus développées dans certains domaines. Ensuite, on emprunte des mots appartenant au vocabulaire scientifique universel qui ne connaît pas de frontières entre les nations, comme *alcool* de *al-kuhül* (liquide purifié), *sirop* de *šarāb* (boisson), *chiffre* de *sifr* (zéro) et *alchimie* de *al-kīmiā*⁴ (chimie), etc. La dernière raison touche surtout les choses qui mettent en relief un caractère particulier d'un pays, une couleur locale, comme *séroual*, *tantour*, etc.

En revanche, les emprunts de luxe ne sont pas toujours faciles à justifier. En premier lieu, on emprunte parfois des mots étrangers par simple admiration de certains mots qu'on juge plus charmants. Parmi les domaines les plus touchés : la mode, les tissus, les vêtements, etc. Les Françaises ont emprunté, par exemple, aux Indiennes le *châle* et aux Japonaises le *kimono*⁵. En second lieu, on emprunte des mots et des tournures qui se rattachent « à la courtoisie, aux belles manières, à l'élégance⁶ » : les Français utilisaient le mot *chic* pour désigner le bon goût et l'élégance. Ce mot est resté *chic* en anglais. En dernier lieu, certains emprunts sont utilisés par snobisme. DeroY donne l'exemple de l'anglicisme en France, qui est devenu comme une mode sous l'influence du cinéma, du monde de la communication, de la mode, etc. : *up to date*, *O.K.*, *shopping*, *bye-bye*, etc.

¹ Les mots étrangers qui appartiennent, selon la grammaire arabe, à des catégories déterminées, ne seront pas expliqués selon les catégories arabes mais selon la grammaire française.

² Louis DEROY, *L'emprunt linguistique*, p. 171.

³ *Ibid.*, p. 171.

⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁵ *Ibid.*, p. 175.

⁶ *Ibid.*, p. 173.

Les emprunts de nécessité dominent les romans d'Amin Maalouf, soit 98% des emprunts nominaux. En revanche, les emprunts de luxe ne constituent que 2 % du total. La raison principale de cette prépondérance de ce type d'emprunts revient surtout au souci de créer une couleur locale authentique, afin de refléter l'ambiance véritable qui règne dans les différentes histoires des romans. Les descriptions et les discours des personnages communiquent au lecteur étranger une vision réaliste, un monde nouveau qui dépassent le domaine linguistique, domaine inhérent à la culture de l'écrivain d'origine libanaise.

5. La réception des calques

Maalouf, au moyen d'un grand nombre de calques, perturbe le système linguistique français en le ponctuant de phrases calquées sur le discours arabe. Cette méthode est parfois imperceptible pour un décodeur monolingue. Il le place donc face à des structures parfois faciles et accessibles (à sens structural), parfois difficiles, parce qu'elles sont significatives dans le langage libanais seulement (à sens métaphorique).

5.1. Calque à sens structural

Cette catégorie de calques respecte les règles syntaxiques de la langue étrangère. Un lecteur bilingue pourra facilement les reconnaître, alors qu'un lecteur monolingue ne pourra que les repérer, mais il découvrira rapidement des combinaisons acceptables, parce qu'elles ont la forme d'une traduction plate et figée de phrases libanaises sans connotation sémantique importante.

« Paix soit sur lui », « السلام عليه » (*Les Croisades vues par les Arabes*) ; « prière et salut sur lui », « paix sur lui » et « paix et salut sur lui » « صلى الله عليه وسلم », « Dieu l'ait en miséricorde », « Dieu leur prodigue miséricorde » et « Dieu l'enveloppe de sa miséricorde », « الله يرحمو », « Que Dieu ajoute à ton âge ce qu'il a retranché du sien », « تورث عمرو », « que le Très haut prolonge sa vie et lui donne la victoire sur nos ennemis », « الله يطول عمرو وينصرو على », « أعدنا » et « remercie-Le à toute heure », « منشكرو كل ساعة ». Tous ces calques sont simples et leur message est facilement communiqué au lecteur par leurs combinaisons syntaxiques simples.

« Quiconque prend ma mère devient mon beau-père », « مين ما أخذ إمي صار عمي » : les circonstances de l'utilisation de cet énoncé dans le monde arabe ne peuvent jamais être saisies

par un Français ; il s'agit d'une phrase appartenant à une couleur locale, dont les connotations resteront à jamais obscures, tant qu'elles ne sont pas expliquées.

« Dieu prolonge [la] vie », « الله يطوّل عمر... », « Dieu permette qu'il vive », « الله يعيشوا », « Dieu [...] étende son empire », « الله يوسّع سلطانه », « Dieu vous garde toujours aussi vigoureux », « الله يخلّيكن عطول قوايا », « que Dieu te donne la force de supporter ce malheur », « الله يعطيك القوة تتحمّل هالمصيبة », « c'est le ciel qui t'a mis sur mon chemin », « السما حطّاتك عطريقي », « *Le Rocher de Tanios*) : ces calques ne sont pas tous fidèles à l'original. L'écrivain a apporté des remaniements afin de rendre ces phrases syntaxiquement correctes dans la langue receveuse. Prenons l'exemple du calque suivant : « Dieu permette qu'il vive ». En effet, si nous voulons traduire exactement la phrase telle quelle en langue arabe, son équivalent sera : « الله يسمح إنّ يعيش ». Mais cette syntaxe n'existe pas dans le langage des Libanais : le verbe « يسمح » n'apparaît pas dans le dialecte des villageois, alors que le calque en français l'a introduit pour une construction linguistique plus adéquate dans la langue étrangère, sinon le calque serait aberrant : « *Dieu le vive* », phrase incorrecte en langue française.

« Fuir comme le chacal qui a peur de son ombre », « هربان مثل الحيوان الخائف من خياله » : même si Maalouf cherche à transposer le dialecte exact des montagnards de son pays natal, cela ne veut pas dire qu'il a le droit de sacrifier la langue de son pays d'adoption. Libanais de naissance, il a la nostalgie de son passé mais jamais au dépend du pays qui l'a reçu et où il a connu l'apogée de son métier d'écrivain. Ce calque ne respecte pas le mot « حيوان », transposé par « chacal » au lieu de « animal » tout simplement.

De plus, certaines comparaisons sont aussi calquées sur le français : « aussi cher à mon cœur que s'il était mon propre fils », « عزيز على قلبي كأنّو إبنّي », « ma tête est lourde comme la meule du pressoir », « راسي ثقيل مثل حجر المعصره », et « comme si j'avais fait l'infaisable », « كأنّو عملت يللي ما بينعمل ». Ces calques font partie d'une culture bien précise qui a ses propres us et coutumes et ses habitudes langagières. Le syntagme « la meule du pressoir » pose problème au lecteur monolingue, puisque cet objet appartient à la Montagne libanaise. Mais malgré cette difficulté, le message passe au lecteur. Le connotatif est donc absent, ce qui reste c'est le dénotatif qui apparaît compréhensible à la première lecture.

De même pour le GN « l'infaisable », qui connote une certaine peur de l'autre. Comme si ce villageois n'a pas le droit de faire *ce qui ne peut pas être fait* : il est prisonnier de ses actes, de la société qui l'observe sans cesse, de sa conscience. En fait, cet état dans lequel se trouve le montagnard libanais n'est pas facilement compris par un Français qui jouit d'une liberté de pensée sans bornes.

Le lecteur a l'impression que l'écrivain cherche à revivre son enfance en mixant les deux mondes qui constituent sa vie : le Liban et la France, son pays d'adoption. Dans *Les identités meurtrières*, Maalouf dit :

Plus vous vous imprégnez de la culture du pays d'accueil, plus vous pourrez l'imprégner de la vôtre ; [...] Plus un immigré sentira sa culture d'origine respectée, plus il s'ouvrira à la culture d'accueil¹.

5.2. Calque à sens métaphorique

Les calques à sens métaphorique entravent parfois le décodage du message chez un lecteur monolingue, car certaines formes dans la langue arabe portent des significations particulières en rapport avec le contexte socio-culturel du pays dont il s'agit. Les sèmes qui constituent ces calques rendent le message asémantique pour un décodeur francophone.

« Que l'on touchât à un cheveu de leurs têtes », « تَنْدُقُ شَعْرَةَ مَنْ رَأْسُنْ » (*Les Croisades vues par les Arabes*), « il t'a donné le reste de son âge », « عطاك بقية عمرو » (*Samarcande*) ; « A donné le reste de son âge » n'a pas de sens par rapport au récepteur : le verbe transitif direct « donner » n'accepte pas un COD aussi incompatible que « le reste de son âge ». C'est une manière de parler propre à la culture arabe : seuls les Arabes peuvent saisir le sens profond de ce modèle. C'est un euphémisme, une façon de consoler. Qui peut offrir les années restantes de sa vie ?

« N'a pas le bras aussi long », « إيدو منّا هالأد طويله », « il faut qu'un paysan ait toujours une gifle près de la nuque », « لازم يكون عطول الكف برفبتو », « de ceux qui ne rient pas en présence d'un pain chaud », « من يللي ما بيضحكوا قدام الرغيف السخن », « le nerf de la décence s'était rompu », « طق شرش الحيا » (*Le Rocher de Tanios*). Nombreuses sont les connotations qui s'en dégagent : « avoir un bras long » veut dire en arabe, « être capable de voler ». Il s'agit d'un euphémisme pour éviter de dire de quelqu'un qu'il est capable de voler. Les Arabes préfèrent atténuer leurs propos et sont loin de choquer les autres. Mais le lecteur français arrivera-t-il à décoder ce message plein de connotations propres à la culture arabe et plus spécifiquement libanaise ?

« Avoir toujours une gifle près de la nuque » : ce calque veut dire qu'on doit constamment faire vivre le paysan dans la peur et la crainte. Alors pourquoi cette image de « gifle » ? Cette idée rappelle, en quelque sorte, l'image de l'autorité du père dans les pays arabes : il est le symbole de la force, de la supériorité et de la puissance.

¹ Amin MAALOUF, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset, p. 51.

« De ceux qui ne rient pas en présence d'un pain chaud » : c'est un euphémisme pour éviter de dire de quelqu'un qu'il a toujours l'air fâché et trop sérieux. Le lecteur n'arrivera jamais à comprendre la valeur d'un « pain chaud », l'idée qu'il faut être heureux devant un « pain chaud ». Le message est aussi asémantique dans la phrase « le nerf de la décence s'était rompu » : comment un nerf est-il rompu ? La décence a-t-elle un « nerf » ?

« On meurt seulement lorsque l'huile de sa lampe de vie est épuisée », « منموت بس يخلصوا », « زيتاننا », « il m'ouvre son cœur », « عم يفتحي قلبو » : modèles asémantiques pour un décodeur français, ces phrases sont correctes d'un point de vue syntaxique. Mais c'est un non-sens par rapport à ce lecteur qui n'arrive pas à saisir les connotations d'une telle manière de parler.

6. Les gloses : la primauté de l'emprunt

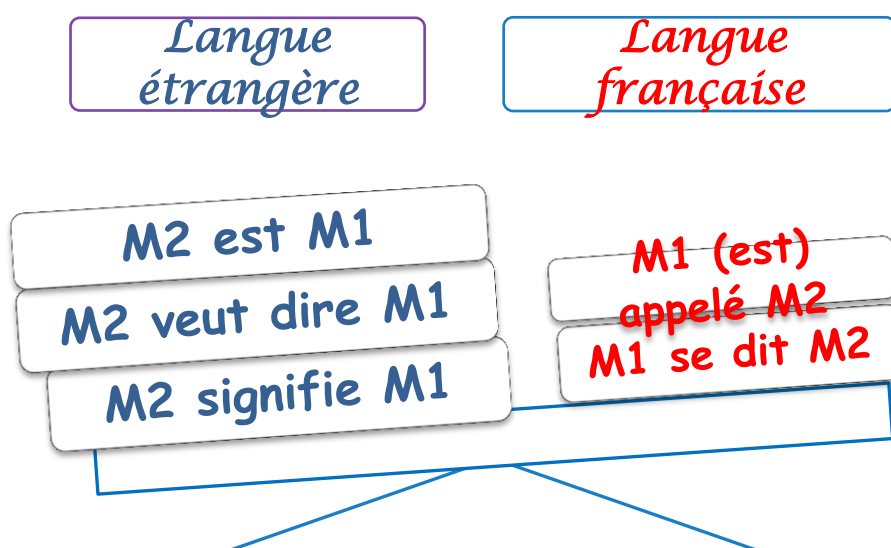
L'écrivain prend soin de gloser les emprunts grâce à différentes stratégies d'explication. L'étude faite sur les huit romans montre que 87% des mots étrangers dans *Le Rocher de Tanios* sont expliqués, 50% dans *Les Croisades vues par les Arabes*, *Léon l'Africain*, *Samarcande* et *Les Jardins de lumière*, 36% et 42% dans *Les Échelles du Levant* et *Le Périple de Baldassare*. L'analyse syntaxique montre que l'encodeur accorde à sa langue indigène une certaine priorité. La plupart des emprunts, M2, sont antéposés à leurs équivalents, M1. Les mots qui ne sont pas expliqués figurent comme des mots appartenant à la langue française. Le décodeur monolingue fait face à un bon nombre de mots obscurs mais qui apparaissent comme faisant partie intégrante de sa langue. L'encodeur l'a-t-il fait consciemment ? A-t-il oublié de les expliquer ? L'encodeur lui-même, peut-être, n'a pas de réponse. Aucun indice dans le roman ne nous permet de découvrir les raisons de ce choix.

7. Processus de codification d'un mot étranger

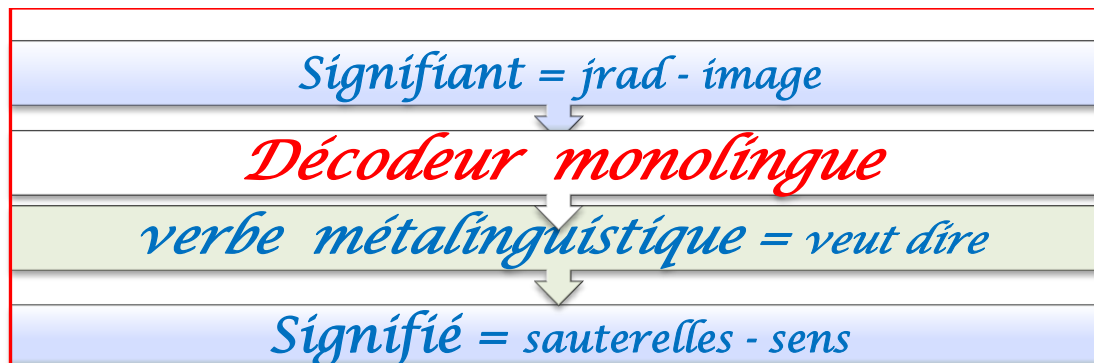
Pour qu'un mot étranger soit intégré dans le dictionnaire de la langue française, il doit passer par trois phases principales :

7.1. La phase autonome

L'écrivain doit d'abord expliquer le mot étranger, M2, au décodeur monolingue, grâce à l'emploi du métalangage.



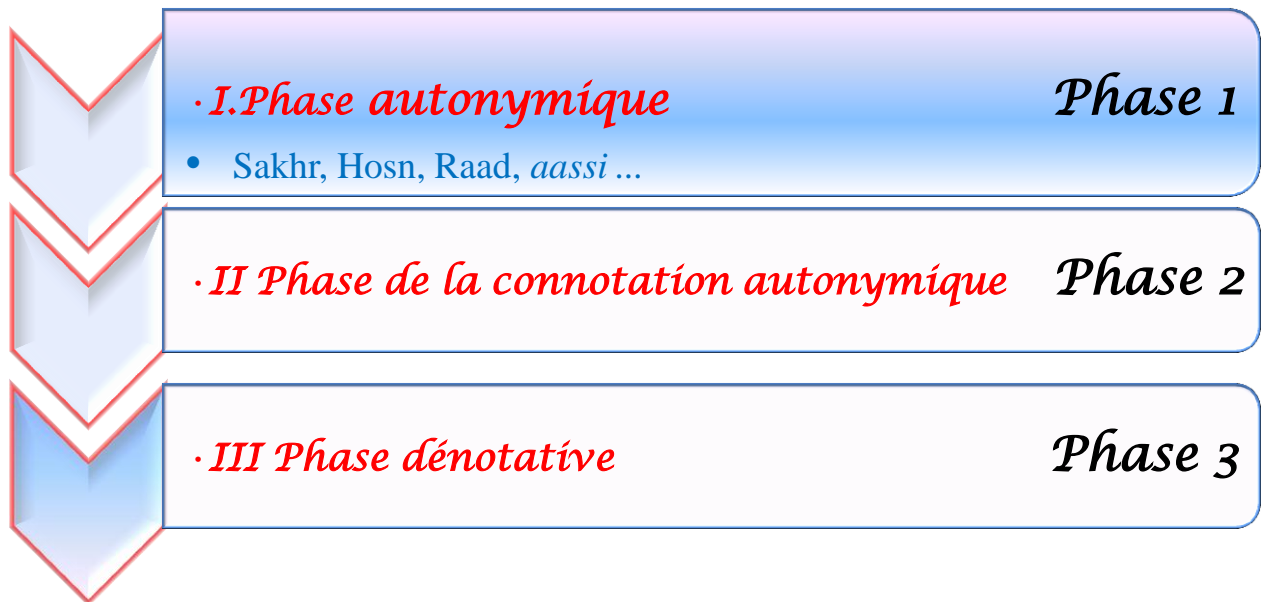
Ce qui va retenir l'attention du lecteur dans l'énoncé « *jrad* – qui veut dire " sauterelles"¹ », schématisé par M2 veut dire M1, c'est seulement le signifiant dont le signifié doit attendre la glose postposée pour qu'il prenne forme.



Cette glose, représentée par M1, « sauterelles », n'est pas reliée directement à son signifiant ; le verbe métalinguistique « veut dire » introduit la définition de M2 « *jrad* » appartenant à L2 (langue étrangère). Le mot métalinguistique « veut dire » qui sépare M2 de M1 déclenche l'autonymie du mot. On entend par situation d'autonymie le fait, pour un mot, de renvoyer à lui-même en tant que mot, et non à un référent extralinguistique. Le mot étranger M2 est autonome car l'encodeur bilingue parle du mot, du signifiant de M2 seulement qui est un mot sans signifié pour un décodeur monolingue.

¹Amin MAALOUF, *Le Rocher de Tanios*, p. 64. C'est nous qui soulignons.

L'autonymie constitue ainsi l'une des premières phases de la codification d'un mot étranger. Relié à M1 par le verbe métalinguistique « veut dire », M2 est encore trop précoce pour être appelé emprunt lexical.



7.2. La phase de connotation autonymique

Toutes les explications par apposition comme « l-azim », « le très-grand » (*Le Périple de Baldassare*) et « yabné, mon fils » (*Le Rocher de Tanios*), appartiennent à la phase de la connotation autonymique. Dans cette phase de la codification, les verbes métalinguistiques sont absents.



Donc, le processus de codification commence par l'emploi autonymique métalinguistique de M2, suivi de la phase de la connotation autonymique où les verbes métalinguistiques disparaissent pour donner place à l'apposition.

7.3. La phase dénotative

Enfin, c'est la phase dénotative qui correspond à la codification finale de M2 qui se présente comme n'importe quel mot français. Ainsi ce mot fait son entrée dans le dictionnaire français.

Mais là, il faudrait attirer l'attention sur un phénomène très important qui, semble-t-il, passe inaperçu aux yeux des Français. C'est vrai que les Français ont occupé le Liban pour des dizaines d'années et l'ont imprégné de leur langue, mais le français n'a jamais pu entrer dans le dictionnaire arabe et ne le pourra jamais. Mais l'inverse n'est pas vrai. Merci pour les écrivains libanais d'expression française qui insèrent des mots libanais dans leurs romans et gagnent parfois de grands prix littéraires. Vos mots, chers écrivains, vont bientôt occuper une place importante dans le dictionnaire français. Cette invasion linguistique arabe de la France par les Libanais est beaucoup plus dangereuse que l'invasion territoriale du Liban par les Français. « Vengeance ». Leur invasion dure éternellement et se développe avec le temps, rien ne peut l'arrêter : le dictionnaire ne perd jamais de mots, au contraire, il en gagne. Mais il y a toujours une fin pour les invasions territoriales dont les empreintes langagières disparaîtront avec le dérèglement culturel du monde.

Conclusion

L'attachement à sa langue maternelle explique la multiplicité des mots étrangers, surtout arabes ; cette situation enrichit son expression de tous les mystères de l'Orient qu'il cherche à décrire. Maalouf dit à ce propos :

Le fait d'être chrétien et d'avoir pour langue maternelle l'arabe, qui est la langue sacrée de l'islam, est l'un des paradoxes fondamentaux qui ont forgé mon identité. Parler cette langue tisse pour moi des liens avec tous ceux qui l'utilisent chaque jour dans leurs prières et qui, dans leur très grande majorité, la connaissent moins bien que moi¹.

¹ Amin MAALOUF, *Les Identités meurtrières*, p. 23 – 24.

Ses œuvres révèlent un amour profond pour ses origines, une nostalgie du passé qui se manifeste par une écriture hybride résultant d'un contact de langues délibéré. Maalouf ajoute :

Si l'on est parti, c'est qu'il y a des choses que l'on a rejetées – la répression, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon. Mais il est fréquent que ce rejet s'accompagne d'un sentiment de culpabilité. Il y a des proches que l'on s'en veut d'avoir abandonnés, une maison où l'on a grandi, tant et tant de souvenirs agréables. Il y a aussi des attaches qui persistent, celles de la langue ou de la religion, et aussi la musique, les compagnons d'exil, les fêtes, la cuisine.

Références bibliographiques

Œuvres d'Amin MAALOUF :

Le Dérèglement du monde, Paris, Grasset, 2009.

Le Périple de Baldassare, Paris, Grasset, 2000.

Le Premier Siècle après Béatrice, Paris, Grasset, 1992.

Le Rocher de Tanios, Paris, Grasset, 1993.

Léon l'Africain, Paris, J.-Cl. Lattès, 1986.

Les Croisades vues par les Arabes, Paris, Jean-Claude Lattès, 1983.

Les Échelles du Levant, Paris, Grasset, 1996.

Les Identités meurtrières, Paris, Grasset, 1998.

Les Jardins de lumière, Paris, J.-Cl. Lattès, 1991.

Samarcande, Paris, J.-Cl. Lattès, 1988.

Ouvrage consulté

DEROY Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1980.